

Note sur le calcaire de la montagne des Voirons, et sur la place dans les formation jurassiques

Autor(en): **De Luc, J. André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **21 (1836)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

O.

NOTE

SUR LE CALCAIRE DE LA MONTAGNE DES VOIRONS, ET
SUR SA PLACE DANS LES FORMATIONS JURASSIQUES,
PAR M.^a J. ANDRÉ DE LUC A GENÈVE.

La montagne des Voirons est située à deux ou trois lieues à l'orient de Genève; elle est toute couverte de végétation, en sorte que les formations minérales dont elle est composée ne paraissent que çà et là. Sa masse principale est un grès; le sommet est occupé par une brèche. Aux deux tiers de la hauteur de cette montagne on voit sortir une sorte de petits rochers calcaires, placés sur la même ligne horizontale. Les couches en sont fort inclinées et descendent vers le Sud-Est ou vers les Alpes, comme toutes les autres couches au-dessus et au-dessous.

Il était important de savoir à quelle formation du Jura ces rochers calcaires appartenaient. C'est dans le mémoire de Mr. Thurmann sur les *soulèvements jurassiques* que nous trouverons ce que nous cherchons. Ce savant auteur divise les couches du Jura en trois étages; le supérieur, le moyen et l'inférieur. C'est dans l'étage moyen que nous trouverons les rochers calcaires des Voirons, au moyen de la nature de la roche et surtout des fossiles qu'elle renferme.

Mr. Thurmann divise l'étage jurassique moyen en deux groupes; le *corallien* et l'*oxfordien*. Le groupe corallien comprend trois divisions, 1^o le calcaire à nérinées, 2^o l'oolite corallienne, et 3^o le

calcaire corallien. Ces divisions se trouvent au mont Salève et sont étrangères à la montagne des Voirons.

Le groupe oxfordien se divise en deux, 1^o le terrain à chailles de Mr. Thirria, et 2^o des marnes oxfordiennes qui comprennent la roche de *Kelloway* des Anglais, cette roche occupe la partie inférieure sous la forme de lits calcaires. C'est dans cette dernière division que nous placerons les rochers calcaires des Voirons. La roche est un calcaire marno - compacte gris de fumée, c'est ainsi que se présente le calcaire des Voirons.

Les marnes oxfordiennes du Jura renferment un grand nombre d'ammonites et de bélemnites; Mr. Thurmann nomme 19 espèces d'ammonites et quatre espèces de bélemnites.

Les rochers des Voirons renferment trois espèces de bélemnites et au moins sept espèces d'ammonites, où j'ai reconnu l'ammonites *biplex*, Sow. 293, *subradiatus* (?), Sow. 421.2; peut-être l'ammonites *flexicostatus* de Philipps. Je trouve encore l'ammonites *planulatus*, Sow. 570.5; l'ammonites *heterophyllus*, Sow. 266, mais ce n'ayant qu'un tour visible; l'ammonites *constrictus*, Sow. 184.A; l'ammonites *Beudanti* de Brogniart. Comme ces espèces d'ammonites des Voirons ne sont que des moules, on a peu de certitude sur la détermination des espèces.

Un *galerites* des Voirons pourrait bien être le *galerites depressus* de Lamarck, indiqué par Mr. Thurmann pour les marnes oxfordiennes.

Le fossile qui sert le mieux à identifier le calcaire des Voirons avec les marnes oxfordiennes, c'est le *tellenites problematicus* de Schlotheim, indiqué par Mr. Thurmann; cette espèce avait été décrite par Parkinson sous le nom de *trigonellites lata*. Schlotheim dit, qu'elle se trouve en grand nombre et très bien conservée dans le calcaire fissile de Schlenhofer et dans le Hornstein d'Amberg, appartenant à la formation du Jura.

Parkinson décrit une seconde espèce de *trigonellites* qu'il nomme *lamellosa*; elle se trouve aussi dans le rocher calcaire des Voirons.

Les auteurs qui ont fait mention de ces fossiles les prenaient pour des coquilles bivalves, et en cela ils se trompaient complètement. Les pièces sont bien doubles, mais au lieu d'être placées l'une contre l'autre, elles sont placées l'une à côté de l'autre sur le même plan et se joignent par leur côté qui est en ligne droite, il n'y a aucune trace de charnière; ces pièces étaient renfermées dans le corps d'un animal qui était beaucoup plus grand qu'elles.

Feu mon père avait décrit ces fossiles dans le *Journal de physique*, cahier de mai, 1800, sous le nom de *bufonites* et les considérait comme des palais de poisson, c'était, je crois, une erreur. Knorr et Davila font mention de ces fossiles comme venant du mont Randen.

Le calcaire des Voirons avec ses bélemnites se retrouve à la montagne des *Charmettes* entre St. Joire et Taninge vers le Nord-Est, d'après Mr. le professeur Louis Necker, qui m'a donné un échantillon de bélemnite dans la pierre.

On peut conclure de cette note que les rochers calcaires de la montagne des Voirons appartiennent à l'étage jurassique moyen, et en particulier au groupe oxfordien, et qu'ils sont plus anciens que les couches du mont Salève.

GENÈVE, 8 juillet 1836.

J. ANDRÉ DE LUC.
